

A.LERAT

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros

Siège social : 2 AVENUE DES VINGT MOULINS

44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

513 275 073 RCS SAINT-NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 NOVEMBRE 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élevant à 144 635,71 euros de la manière suivante :

Un résultat de 144 635,71 euros

Une somme de 35 364,29 euros
Prélevée sur le compte « Autres réserves » s'élevant ainsi à 241 036,56 euros

Une somme de 180 000,00 euros
A titre de dividendes aux associées soit 900,00 euros par part

Il est précisé que les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2025 ne sont pas éligibles à l'abattement de 40 %.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30/06/2022 : Néant

Exercice clos le 30/06/2023 : Néant

Exercice clos le 30/06/2024 : Néant

Distribution exceptionnelle de dividendes du 24/12/2024 :

Dividende global distribué : 300 000,00 euros

Soit par titre : 1 500,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 novembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Certifié conforme
La Gérance**





Hermine BARBOT
Laurent BARREAU
Pascal BOURSE
Julien BRUNET
Christophe ERNAULT
Fabian FERRÉ
Damien LE ROUX
Hélène LEPAROUX
Thomas MARY
Cécile PRÉNAT
Hélène RENAULT
Philippe ROUSSEAU
Manuel VALLÉE

SARL A.LERAT

Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
2 avenue des vingt moulins
44250 SAINT-BREVIN-LES-PINS

Comptes annuels arrêtés au 30/06/2025
Etablis en Euros

APE : 1071c Siret : 51327507300023

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables des Pays de la Loire

AUDITIA - SAS au capital de 1 175 810 € - RCS SAINT-NAZAIRE 450 249 073 - NAF 6920Z - TVA INTRACOM FR 18 450 249 073
4 rue de l'Étoile du Matin - CS 60159 - 44613 SAINT-NAZAIRE CEDEX - Tél. : 02 40 70 40 08 - saint-nazaire@auditia.fr - www.auditia.fr

2 rue Alphonse Daudet
44350 GUÉRANDÉ
Tél. : 02 40 42 92 92
guerande@auditia.fr

2 rue du Commandant Charbonnier
ZI LA HIRTAIS
44160 PONTCHÂTEAU
Tél. : 02 28 54 05 40
pont-chateau@auditia.fr

Rue du Traité de Paris
ZAC de l'Europe
44210 PORNIC
Tél. : 02 28 53 02 55
pornic@auditia.fr

98 rue du Leinster
44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE
Tél. : 02 28 07 01 23
nantes@auditia.fr

15, rue de l'Atlantique
44115 BASSE GOULAINÉ
Tél. : 02 28 01 07 90
sudloire@auditia.fr

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	412 218	167 288	244 930	291 784
Autres immobilisations corporelles	276 533	105 673	170 859	195 956
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
	688 750	272 962	415 789	487 740
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	28 311		28 311	20 961
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	6 088		6 088	3 096
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 320		4 320	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	15 208		15 208	8 125
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	444 674		444 674	601 492
Charges constatés d'avance (3)	4 046		4 046	6 892
	502 648		502 648	640 565
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 191 398	272 962	918 436	1 128 305
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/06/2025	30/06/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	20 000	20 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	2 000	2 000
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	276 401	404 715
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	144 636	171 686
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
	443 037	598 401
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	246 674	342 427
Emprunts et dettes diverses (3)	52 225	70
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 104	80 951
Dettes fiscales et sociales	110 397	106 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
	475 400	529 904
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	918 436	1 128 305
(1) Dont à plus d'un an (a)	149 713	246 674
(1) Dont à moins d'un an (a)	325 686	283 230
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 918 436 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 144 636 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/10/2025.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis conformément à la réglementation française en vigueur. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage admise par l'administration fiscale.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en

Règles et méthodes comptables

compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	420 068		7 850	412 218
- Installations générales, agencements aménagements divers	272 774			272 774
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	558	3 200		3 758
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	693 400	3 200	7 850	688 750
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	693 400	3 200	7 850	688 750

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 200		3 200
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		3 200		3 200
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 850		7 850
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		7 850		7 850

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 284	42 251	3 247	167 288
- Installations générales, agencements aménagements divers	76 818	27 277		104 096
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	558	1 019		1 578
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	205 661	70 548	3 247	272 962
ACTIF IMMOBILISE	205 661	70 548	3 247	272 962

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 19 254 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	15 208	15 208	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 046	4 046	
Total	19 254	19 254	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 200 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	200	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	200	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 475 400 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	246 674	96 961	149 713	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 104	66 104		
Dettes fiscales et sociales	110 397	110 397		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	52 225	52 225		
Produits constatés d'avance				
Total	475 400	325 686	149 713	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	95 753			
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	22 225
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Intérêts d'emprunt restant à rembourser</i>	4 975
Autres engagements donnés	4 975
Total	27 200
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	